

LA FRATRIE DANS LES MÉNAGES D'ENFANTS SANS PARENTS AU RWANDA... APRÈS LE GÉNOCIDE

Claudine Uwera Kanyamanza *et al.*

ERES | *Dialogue*

2012/2 - n° 196
pages 61 à 72

ISSN 0242-8962

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-dialogue-2012-2-page-61.htm>

Pour citer cet article :

Uwera Kanyamanza Claudine *et al.*, « La fratrie dans les ménages d'enfants sans parents au Rwanda... après le génocide », *Dialogue*, 2012/2 n° 196, p. 61-72. DOI : 10.3917/dia.196.0061

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La fratrie dans les ménages d'enfants sans parents au Rwanda après le génocide

CLAUDINE UWERA KANYAMANZA
JEAN-LUC BRACKELAIRE
NAASSON MUNYANDAMUTSA

RÉSUMÉ

Le phénomène des « ménages d'enfants » est apparu au Rwanda après le génocide des Tutsis qui a profondément ébranlé la structure familiale et l'organisation de la société. Certains enfants ont ainsi été amenés à vivre dans des « ménages » sans parents, menés par un autre enfant un peu plus âgé, considéré simultanément comme parent et comme grand(e) frère ou sœur. Comment fonctionnent ces nouveaux types de familles ? Quels sont le rôle et la place de chacun des membres de la fratrie ? Cet article présente les résultats d'une recherche qui s'appuie sur des entretiens menés sous forme de « récits de vie » auprès de seize personnes. L'analyse des entretiens révèle notamment le rôle de l'aîné et la façon dont la fratrie crée une nouvelle structure familiale qui tente de répondre tant bien que mal à la souffrance relative à l'absence parentale et constitue une ressource et un étayage psychique.

MOTS-CLÉS

Génocide, Tutsis, enfants, fratrie, aîné.

Claudine Uwera Kanyamanza, psychologue clinicienne, enseignante à l'université nationale du Rwanda (UNR), doctorante à l'université catholique de Louvain (UCL), Belgique ; claudine.uwera@student.uclouvain.be

Jean-Luc Brackelaire, professeur à l'université catholique de Louvain (UCL) et aux facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur (FUNDP) et psychologue clinicien au Centre de guidance de Louvain-la-Neuve, Belgique ; jean-luc.brackelaire@uclouvain.be

Naasson Munyandamutsa, psychiatre psychothérapeute, enseignant à l'université nationale du Rwanda, directeur adjoint de l'Institut de recherche et dialogue pour la paix (IRDPA), Rwanda ; mnaasson@yahoo.fr

Introduction

La structure familiale au Rwanda a profondément changé après le génocide de 1994 qui a emporté un million de vies humaines. Aujourd'hui, les femmes seules accomplissent les travaux jadis réservés aux hommes, de nombreux enfants sont devenus « chefs de ménage », des étudiants ont inventé des familles dites « artificielles » (Godard et coll., 2012). On sait que dans des situations de catastrophe psychosociale peuvent émerger des formes d'aide et de restructuration recréant des liens de famille. Chez d'autres peuples qui ont connu un génocide, notamment les Juifs et les Arméniens, les orphelins ont ainsi survécu en partie grâce à l'intervention de missionnaires et d'organisations d'aide nationales et internationales qui les avaient rassemblés à la fin de la guerre (Miller et coll., 2004).

Dans le cas du Rwanda, le gouvernement, en collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux, a multiplié les efforts pour aider les orphelins, notamment en encourageant les placements spontanés et formels dans des familles parentes en vie, amies ou inconnues. Mais le phénomène des ménages d'enfants sans parents n'a jamais disparu. Les familles d'enfants sans parents constituent désormais une réalité locale reconnue et acceptée par la société. En 2004, 42 000 foyers, selon l'Unicef¹, étaient dirigés par des mineurs et comptaient 101 000 enfants. L'existence et la persistance de ce nouveau type de ménage traduit certainement le glissement des structures familiales traditionnelles vers un autre modèle d'organisation familiale.

L'Association de coopération et de recherche pour le développement (ACORD) opérant au Rwanda considère que « les enfants chefs de ménage sont les enfants âgés de 13 à 21 ans qui ont pris prématurément la responsabilité de leur famille » (2001, p. 17). Dans ces ménages, l'aîné, qui occupe la position de chef de ménage, est un grand frère de sang, un cousin, un grand frère de substitution parfois sans aucun lien de parenté, un pair qui occupe cette place en raison de son âge plus élevé – ou seulement parce qu'il est jugé capable d'y arriver (Uwera Kanyamanza et Brackelaire, 2011).

La revue de la littérature sur ce phénomène des ménages d'enfants sans parents, de « familles sans parents » (Cyrulnik, 2008), fait apparaître qu'il touche beaucoup d'autres pays africains. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, ce sont les orphelins dont les parents furent tués par le VIH qui sont essentiellement concernés. Les derniers chiffres disponibles issus d'un rapport de l'Unicef de 2004 montrent que c'est au Rwanda que l'on trouve les proportions les plus élevées de ménages d'enfants s'occupant d'autres orphelins (37 %). Ensuite viennent le Burundi (26 %), la Zambie (25 %), le Sierra Leone et l'Ouganda (22 %), le Botswana, la Namibie et le Swaziland (21 %).

1. http://www.unicef.org/french/infobycountry/rwanda_20245.html

Malgré tout, la composition, le fonctionnement de ces ménages et les ressources psychiques de leurs membres demeurent très mal connus et très peu documentés. Le but de cette étude est d'explorer les processus psychiques et le vécu de ces enfants qui vivent dans les ménages sans parents. Nous voulons en particulier comprendre le fonctionnement de la fratrie et les ressources psychiques qu'elle peut procurer.

Méthodologie

Notre approche étant qualitative, nous avons opté pour un échantillon par choix raisonné. Nous avons mené des entretiens auprès de seize personnes : sept chefs de ménage, sept enfants pris en charge (dont l'âge est entre 15 et 21 ans au moment des entretiens) et deux ex-chefs de ménage âgés de 30 ans qui portent un regard rétrospectif sur ce qu'ils ont vécu. C'est grâce à deux associations que nous avons pu les rencontrer : Uyisenga N'Manzi et l'Union chrétienne féminine.

Entre 2008 et 2011, nous avons rencontré à trois reprises les personnes pour des entretiens de type « récits de vie ». « Pouvez-vous nous raconter comment vous êtes arrivé à être enfant chef de ménage (ou enfant pris en charge par un autre) ? » : cette question, posée de manière très large, permettait à l'individu de décider de la manière dont il allait aborder et développer son récit. Un guide d'entretien fut élaboré et adapté pour couvrir les thèmes se trouvant au centre de la présente recherche. Nous avons également la possibilité d'approfondir tel ou tel aspect au cours du second ou du troisième entretien.

Nous avons respecté les règles déontologiques du consentement libre et éclairé. Les entretiens ont été enregistrés en kinyarwanda, retranscrits et traduits en français. Nous avons pris le soin de faire relire les entretiens traduits par d'autres personnes connaissant bien les deux langues. Pour traiter ces données, nous avons recouru à une analyse thématique, regroupant les propos du sujet par thèmes, tâche qui fut accompagnée d'une interanalyse, l'analyse du récit passant par ce que l'on en construit personnellement et par la mise à l'épreuve de cette construction par celles d'autres chercheurs, par ce qu'ils nous obligent à expliciter et par ce qu'il en résulte de construction conjointe.

Résultats

Le ménage d'enfants est un type de ménage où se déroulent des relations extrêmement complexes. Nous remarquerons que, dans cette dynamique relationnelle, l'aîné joue un grand rôle par sa façon de diriger le ménage et la place qu'il se donne. La fonction de l'aîné, selon qu'il se met ou est mis dans une position verticale ou horizontale, conduit à un type de fonctionnement

de ménage bien spécifique. Nous allons procéder en suivant trois questions. Quel est le rôle de l'aîné ? Quelle est la position des enfants pris en charge ? Quel est le prix à payer pour évoluer depuis les ménages d'enfants vers un statut plus traditionnel ?

Rôle de l'aîné dans les ménages d'enfants

L'analyse des récits a mis en lumière l'importance et la place de l'aîné pour assurer l'équilibre de ce type de ménage. L'aîné(e) peut ainsi jouer les rôles de frère ou sœur, médiateur au sein du ménage, représentant de la fonction parentale. Il est celui qui fait tout et qui demande du respect et de l'obéissance en retour ; il peut aussi être plus coopératif qu'autoritaire, un organisateur qui a l'esprit d'entraide, etc. Parcourons-en quelques figures.

Alphonse a perdu ses deux parents pendant le génocide. Il est le deuxième d'une fratrie de quatre enfants. Sa sœur, qui était chef de ménage, s'est mariée et c'est Alphonse qui a pris sa place à l'âge de 15 ans. Il est responsable de son frère de 13 ans et de sa sœur de 10 ans. Alphonse donne des conseils à son petit frère et insiste sur le fait qu'il est pour lui un grand frère et pas un parent qui lui donnerait tout ce dont il a besoin : « Il faut me considérer comme ton grand frère [silence]... sans espérer que je ferai tout pour toi ou que je ferai des miracles. » À travers les mots d'Alphonse, on se rend compte de la complexité de la position qu'il occupe dans cette relation. Tour à tour il se situe sur une même ligne horizontale, dans une relation de frère à frère, ou de grand frère donnant des conseils, sans se substituer aux parents. Mais il apparaît également que, malgré son effort pour éviter de prendre la place des parents, il se retrouve en train de jouer ce rôle lorsqu'il se soucie « comme un parent » du devenir de son petit frère pour qui il assume l'autorité parentale.

Édith, tout comme Alphonse, a perdu ses deux parents en 1994, elle avait 10 ans. Elle est devenue enfant chef de ménage à l'âge de 16 ans. Elle vivait avec ses deux petits frères et une petite fille qu'elle a trouvée dans la rue. Édith se considère comme une grande sœur qui a tout fait pour ses frères ainsi que pour la petite recueillie, considérée comme une petite sœur. Cependant, nous avons remarqué que les enfants pris en charge attribuent plutôt à Édith la place du parent, de leur maman morte. Ils expriment qu'ils lui doivent du respect, de l'obéissance. C'est à partir du regard des membres de la fratrie qu'Édith devient subitement consciente de la place qui lui est attribuée. Elle nous explique : « Ils savent que leur mère est morte, mais c'est moi qu'ils voient... Je fais tout pour eux... comme les parents... »

Jules, lui, a perdu à la fois ses parents, ses frères et sœurs pendant le génocide. Dans un premier temps, à 17 ans, il est pris en charge chez Albert, un autre enfant chef de ménage. Puis, à 20 ans, il s'en sépare en raison de rela-

tions conflictuelles et devient enfant chef de ménage à son tour. Il aura à sa charge cinq enfants sans aucun lien de parenté : deux de 15 ans, un de 11 ans et un dernier de 10 ans. Jules met surtout en évidence la concurrence et la conflictualité autour de la position de parent, lorsque l'aîné et le deuxième ont presque le même âge. L'expérience vécue chez Albert l'a convaincu que l'aîné doit avoir avec le cadet des rapports basés sur la collaboration, un peu comme le ferait un mari avec son épouse. Pour lui, les enfants pris en charge ne doivent pas être réduits à la position d'« enfant » comme chez Albert, quand ils se révèlent être des collaborateurs de qualité. « J'essaye de ne pas donner d'ordres... parfois l'aîné et le deuxième sont en concurrence car ils ont presque le même âge... Depuis que nous ne vivons plus chez Albert, nous sommes plus unis... on parle de tout ensemble... même quand il s'agit d'une faute... Je me considère surtout comme leur grand frère, je regarde plus loin qu'eux, bien sûr, on discute, on se donne des conseils pour devenir "des hommes". Je suis responsable, parce que je suis plus grand que les autres et qu'il doit y avoir quelqu'un pour faire cela, hein... sinon il y aurait du désordre... C'est moi qui gère l'argent ou d'autres aides qu'on nous donne. » Jules se considère ainsi comme un grand frère et s'occupe du fonctionnement du ménage. En tant qu'aîné, même avec une différence d'âge minime, il joue son rôle en étant plus à l'écoute des autres. Comme Édith et Alphonse, il croit qu'il occupe le rôle de « collaborateur » plutôt que celui de « donneur d'ordres ». Il affirme que les rapports dans ce ménage sont plutôt du registre de la démocratie, de la compréhension, de la coopération, de la négociation, du respect mutuel.

Ce qui précède illustre comment le rôle de l'aîné constitue la pierre angulaire de ces ménages. C'est grâce à lui, avec lui, sous sa responsabilité qu'un équilibre peut se reconstruire et se maintenir après la disparition des parents et la création d'un ménage d'un nouveau type – souvent après des parcours individuels complexes et variés. Apparaît également que les aînés ne jouent pas ce rôle tout à fait de la même façon, en fonction de leur expérience antérieure, de la composition du ménage et des liens de parenté, de leur style personnel. Ressort aussi que l'aîné ne joue pas que le rôle de remplaçant des parents. Il se décrit ou est décrit comme « grand frère », comme « médiateur de conflits » ou alors comme coresponsable du ménage.

Notons déjà que ce qu'il importera de souligner pour éclairer ces éléments, c'est la dimension formelle articulatoire de ce rôle d'aîné, à ne pas confondre avec son exercice, rôle qui organise des rapports, au croisement précis de la parité instituant le ménage comme groupe de pairs et de la responsabilité qui l'établit comme une entreprise commune de prise en charge, de collaboration, d'éducation, de transmission. On comprend que ce rôle se prête tout particulièrement à porter et remobiliser dans ces ménages la structuration des liens et des obligations d'une parenté décimée.

Position des enfants pris en charge

Comment les enfants pris en charge décrivent-ils leur position dans la fratrie ? Quel est à leurs yeux le rôle de l'aîné ? Qu'est-ce qui peut faire office de ressource dans l'équilibre familial ? Les réponses des personnes que nous avons rencontrées reviennent souvent sur la reconnaissance de la valeur de la famille, sur l'importance des liens de fratrie qui unissent les enfants, sur le rôle attribué au grand frère...

Reprenons l'exemple du ménage dirigé par Jules. Nous rencontrons ce dernier chez lui, un dimanche, avec deux enfants de l'âge de 15 ans, Martin et Pierre. Martin : « Ma famille, actuellement, c'est ces enfants avec qui je vis... ils comptent beaucoup pour moi, c'est avec eux que je vis au jour le jour, plus que toute autre personne, on se donne conseil, on réfléchit ensemble. » Pierre : « C'est eux, ma famille... On n'a pas vraiment de lien de sang sauf que pour le moment un lien fort a été tissé... c'est une famille "artificielle", comme on dit, une famille venue après, pas biologique. » Ce double témoignage montre combien ces enfants tiennent à leur ménage, devenu leur « famille » : une famille pas comme les autres traditionnellement parlant, mais une famille nouvellement créée, qui permet de nouer des liens, d'instituer une appartenance et de rester debout.

Le ménage d'enfants favorise aussi les relations fraternelles. Hélène souligne la joie de vivre avec Élise, sa grande sœur, en bonne entente. Hélène la considère comme quelqu'un de proche, à qui elle peut tout dire, une personne ressource pour elle : « C'est une chance quand tu vis avec quelqu'un avec qui tu t'entends bien, quand vous vousentraidez, vous vous donnez des conseils, là tu ne te sens pas seul... tu es rassuré car tu as un proche à qui tu peux dire tous tes problèmes. » Dans les ménages d'enfants, on se met parfois ensemble sans se connaître depuis longtemps ; on peut imaginer que, dans le cas de ces deux sœurs, la bonne ambiance du ménage, le sentiment de bien-être sont exacerbés dans la mesure où il s'agit de vraies sœurs – et qu'elles sont les seules rescapées du génocide.

Éric attribue à son aîné un rôle parental, il lui doit sa bonne conduite, sa réussite scolaire, mais aussi la possibilité de « croire en la vie ». À 3 ans, il perd son père et est élevé par un oncle paternel qui sera tué pendant le génocide ; il n'a jamais connu sa mère. Sa petite sœur meurt également pendant le génocide. À 17 ans, Éric vit avec ses cousins paternels, Monique et son frère Sébastien qu'il considère comme un grand frère, comme un parent respectable. C'est lui qui lui donne des conseils, qui s'est battu pour qu'il puisse étudier, qui l'a beaucoup soutenu, encouragé. « Je me suis accroché à l'école grâce à mon cousin qui est comme mon grand frère, un parent pour moi. Il me disait : "Gare à toi si tu échoues... Sans ton diplôme tu seras nul dans ton avenir..." Grâce à lui je crois en la vie... il s'est battu pour que je puisse étudier... jamais je ne pouvais aller dans la rue... » Éric a reçu de son cousin

les paroles fortes qui guident, qui façonnent l'homme, il a été comme un moi parental qui sans trop de sévérité permet la construction du moi individuel.

Pour le dire autrement, ces enfants peuvent trouver dans la position et le rôle incarnés par l'aîné(e) responsable du ménage les conditions pour permettre à leur propre personne d'émerger, de s'ouvrir et de se préparer à des prises de positions et de responsabilités personnelles, de se donner les moyens de tenter d'entrer dans la vie sociale. Tout comme les autres enfants du ménage, l'aîné aussi peut s'appuyer sur le rôle qu'il incarne ou plutôt auquel il *prête sa personne*, palliant les parents absents et endossant les fonctions qui auraient dû être assumées par ces derniers – ou au moins partagées avec eux. On comprend qu'il puisse veiller à ce qu'on ne le confonde pas trop avec eux, car ce n'est pas sans prix de prêter ainsi sa personne, comme il n'est pas sans prix de quitter le ménage et la responsabilité d'aîné.

Le prix pour quitter le ménage d'enfants sans parents

Dans le cadre de notre démarche, nous avons rencontré des personnes qui ont été responsables d'autres enfants et qui se sont mariées après. Quel regard portent-elles sur leur parcours ? Le rôle tenu dans un ménage d'enfants sans parents, en tant qu'aîné ou enfant pris en charge, est-il un rôle transitoire ou constitue-t-il une véritable identité ? Leur sert-il dans leur vie d'adulte ultérieure ou soulève-t-il d'autres défis ?

Les deux jeunes femmes que nous avons rencontrées qui ont vécu dans des ménages d'enfants puis ont fondé leur foyer révèlent leur sentiment de culpabilité : se marier pour fonder leur propre famille a été à leurs yeux synonyme d'abandon de leur premier rôle de parent. Elles éprouvent les sentiments d'une mère qui se remarie en laissant ses enfants au sein du premier ménage. Édith : « Je les ai abandonnés, il ne fallait pas... je me sens coupable... Heureusement que nous sommes voisins, cela me rassure. Je divise en deux ce que j'ai et je leur donne... Mon mari le sait, je le lui avais déjà dit. Peut-être que ça pourrait me créer des conflits avec lui... mais je pense qu'ils sont toujours à ma charge, ils n'ont personne d'autre... » Édith a toujours été présente pour ses frères, bien qu'elle ait voulu réaliser ses propres projets. Elle a même décidé de quitter son premier mari qui, à ses yeux, ne voulait pas d'eux. Elle considérait le fait de rester chez lui comme une forme d'égoïsme, s'imaginait que, sans elle, ses frères allaient mourir. « Je ne pouvais même pas faire mes projets, devenir bonne dans une famille par exemple... je n'avais pas droit d'être malade... mes frères allaient mourir... je vendais des tomates, de la farine devant la maison. J'ai toujours essayé de me battre... C'est pour cela que j'ai quitté le premier mari... Rester chez lui était une façon d'être égoïste : me satisfaire sans penser à eux... » Le fait d'avoir été enfant chef de ménage et ainsi d'avoir au moins été utile, d'avoir servi ceux qui en avaient besoin, engendre un sentiment narcissique, la satisfaction

d'avoir assumé la responsabilité d'autres enfants malgré toutes les difficultés. « Je crois que c'est pour moi une victoire... voir actuellement ce que sont devenus ces enfants... »

Marthe fut enfant chef de ménage à 16 ans, juste après le génocide en 1994. Comme Édith, elle témoigne d'un profond sentiment de culpabilité d'avoir quitté le ménage d'enfants dont elle était responsable. « Il ne fallait pas qu'on se sépare... je devais rester là pour eux, je me sens coupable, nous ne devrions pas vivre séparément... » Deux ans après notre premier entretien, Marthe nous parle de sa décision de se priver de sa vie de couple, contrairement à ce qu'elle souhaiterait au fond, cela avec l'objectif de protéger les enfants dont elle s'occupait dans son ménage. Elle a développé un esprit de sacrifice et peut-être aussi du regret à long terme. « J'ai décidé de renoncer à ma vie de couple... pas parce que je n'en veux pas... c'est ma décision personnelle... On allait peut-être vivre mieux mais, pour ces enfants, c'était nécessaire... pour qu'ils grandissent dans un climat sans conflit possible des familles... » Marthe manifeste la fierté d'avoir été enfant chef de ménage : « J'ai aidé les enfants qui étaient à ma charge... personne n'a eu faim... j'ai été plus coriace que même des parents... »

La recréation d'un ménage d'enfants est devenue un processus permanent chez Édith comme chez Marthe : c'est ce ménage qui tient le fil de leur vie, c'est lui qui leur permet de ne pas se perdre, mais aussi qui les empêche, sous le poids de la culpabilité, de s'investir pleinement dans leur propre foyer. Nous avons constaté que la vie d'après est caractérisée par une sorte de continuité, un collage à l'identification parentale – ou au rôle d'« aînée ». Nous sentons qu'il n'y a pas eu de distanciation significative. Il se pourrait que les séparations vécues avec la famille, la famille d'accueil, l'orphelinat, etc., provoquent l'angoisse de quitter ensuite le ménage d'enfants et génèrent la culpabilité, l'altruisme à outrance et le sentiment d'abandonner qui rendent difficile cet engagement de la personne dans la nouvelle vie de couple ou dans une vie à soi. Mais il faut se rappeler que ces deux femmes sont fières de ce qu'elles ont fait, de s'en sortir la tête haute. Et nous devons nous demander si, à côté de la culpabilité évoquée, et peut-être à sa source, cette insistance à s'en référer au ménage d'enfants et au rôle d'aînée exercé alors ne serait pas une façon de continuer à prendre en main leur destin, en personne, comme ce fut le cas dans l'adversité, lors de la création renouvelée de cette fratrie ?

Discussion

Le ménage d'enfants représente, pour les enfants qui y vivent, leur famille ; il est un lieu d'entraide, il favorise les relations fraternelles et il constitue une ressource, un étayage psychique. La motivation à se mettre ensemble trouve sa source dans le besoin impérieux de solidarité entre membres du ménage.

Tous sont sans parents, parfois sans frères ni sœurs, et ils trouvent là un appui pour former une famille. Ce qui les unit, c'est ce manque commun qu'ils ont tous. Et c'est pour eux plus fondamental que ce qui les sépare, notamment l'absence de lien de parenté, le fait de ne pas toujours se connaître de longue date, etc. « Cet autre qui te ressemble dans le ménage est ton propre miroir », nous a dit l'un d'eux.

Golse (1992) définit la « fonction miroir » comme une fonction qui permet une identification narcissique, une quête de soi en l'autre, un accès à quelque chose de nous-même qui sans cela resterait inaccessible et informe par rapport à ce que nous sommes potentiellement. L'auteur différencie cette fonction de celle du « reflet » qui ne renvoie qu'à ce que l'on connaît déjà de soi. Cette ressemblance qu'évoquent ces enfants permet de trouver un appui, un étayage au sein du ménage auquel ils appartiennent désormais, mettant en évidence l'enjeu identificatoire dans le manque parental.

Prolongeons maintenant nos propos antérieurs. Dans le chef de ménage s'articulent et se superposent la fonction parentale, avec l'ensemble des devoirs que cela engage, puisque les parents ne sont plus là et que l'aîné en tient lieu, et la relation fraternelle, celle que nous venons d'évoquer, le ménage tenant lieu de « fratrie » – ne fût-elle que symbolique, créée sur le fond de l'horreur de la disparition des parents biologiques. Il faut bien voir la fonction de nouage que le rôle de l'aîné opère entre la création d'une appartenance et la création d'une filiation symbolique. Ce nouage lui permet de se prêter au rôle de substitution ou de suppléance qu'il adopte dans notre contexte postgénocide.

La création de ces ménages d'enfants correspond à une dynamique de réparation face à la problématique du deuil, au sens où il y a production de formations substitutives à ce que l'on a perdu : une suppléance à la perte et non son remplacement par une équivalence.

Les récits qui nous ont été donnés par les enfants des ménages nous poussent à nous demander comment ce rôle de suppléance est adopté et vécu. Nous pouvons repartir de cette observation que le rôle joué par l'aîné dans ces ménages d'enfants comporte deux dimensions importantes dont il importe d'articuler la contradiction. D'une part une valorisation narcissique, personnelle, avec la reconnaissance du sacrifice fait par l'aîné qui a servi les autres, qui s'est dévoué, reconnaissance qui lui permet de se sentir mieux psychologiquement. D'autre part, le poids énorme de la responsabilité, de ce sacrifice sur un fond de désespoir, de la mélancolie – exprimée verbalement, mais aussi souvent par le silence. Le sentiment de culpabilité est aussi présent – lorsqu'on quitte le ménage pour un mariage par exemple. Comme si le départ venait bouleverser l'équilibre relatif retrouvé et ne pouvait permettre l'autonomisation à la manière d'« une mère suffisamment bonne » (Winnicott, 1965) qui permet la séparation plutôt qu'une fusion permanente qui ne ferait pas place à l'autre.

Il est nécessaire d'indiquer comment le rôle d'aîné trouve appui et s'articule sur la tradition. La culture au Rwanda nous aide en effet à mieux appréhender le mode de fonctionnement des ménages d'enfants. Cette culture, depuis toujours, demande à l'aîné de la famille de prendre soin du plus petit. L'aîné est une figure identificatoire, un modèle individuel, familial et social aussi. L'aîné en grandissant s'imprègne du rôle qu'il devra jouer, en particulier quand les parents ne seront plus en vie et qu'il devra prendre le relais. On entendra souvent dire « *Impfura ingana na se* » (l'aîné est égal à son père), c'est-à-dire que l'aîné peut assumer les responsabilités du père en son absence, à savoir prendre soin de sa mère et de ses frères et sœurs. Ce message est ancré dans les références culturelles des enfants et motiverait le sentiment de responsabilité des plus âgés malgré le prix à payer très lourd. L'aîné a longtemps été héritier dans la double signification du terme : gérant des biens au nom de la fratrie et garant des responsabilités de l'aîné. À côté de l'héritage matériel qu'il reçoit, il hérite des valeurs et attentes familiales.

Au Rwanda, un cousin, une cousine, un parent un peu plus âgé dans le ménage d'enfants peut être facilement accepté comme aîné du ménage car, socialement et culturellement, il n'est pas étonnant de considérer son cousin comme son grand frère, surtout dans des familles élargies où règnent bonne entente et solidarité. Par extension, un enfant dont les parents furent de vrais amis de ses propres parents peut être considéré également comme un grand frère². La particularité du phénomène qui nous occupe tient à ce qu'il a lieu dans l'après-génocide, avec cet arrière-fond traumatique. Waintrater (2009, p. 418) montre comment les parents survivants ont été privés de leur rôle traditionnel d'autorité protectrice, et les enfants contraints d'assister à la destitution des figures parentales. L'auteur parle d'une inversion de rôle, l'enfant devient « parentifié » par la force des choses, il se trouve dans l'obligation de se substituer aux parents devenus incapables ou empêchés d'assumer leur fonction d'étayage.

Contribuer à la conception et à la vie de son ménage d'enfants et y tenir le rôle d'aîné relève, chez ceux et celles qui nous ont livré leur témoignage, de la dignité et de l'obligation humaines vis-à-vis d'autrui, soi-même inclus, mobilisant chaque jour fierté et douleur, face à l'horreur du génocide et de ses suites, aux obstacles, au destin. Dans cette perspective, un ménage d'enfants représente et supplée l'organisation humaine de liens entre soi et entre générations, sa nécessité lorsqu'elle vacille.

2. Il existait au Rwanda la pratique de « *kunywana* » : par le pacte du sang, les parents de deux familles différentes se promettaient l'amitié jusqu'à la mort. À la mort des parents d'une des familles, les parents de l'autre famille devaient jouer le rôle de substitut parental pour les enfants orphelins – « *N'impfa uzanderere* » en kinyarwanda (Si je meurs, élève, garde, occupe-toi de mes enfants). Cette tradition se transmettait à la génération suivante des deux familles, de manière verticale, mais horizontale aussi, car certains enfants pouvaient se considérer et être socialement considérés comme des frères.

Conclusion

L'après-génocide, pour ces enfants, serait peut-être alors une interrogation sur ce qu'est « l'humanité du monde des adultes » (Munyandamutsa, 2001, p. 86). Pour ces enfants confrontés à un changement si brutal, il est possible que toute difficulté, impossibilité, voire refus, de vivre dans des familles d'accueil, quelle que soit la bienveillance offerte, s'explique par le manque de confiance en toute autre personne adulte qui n'est pas son parent.

Vivre dans un ménage d'enfants avec un chef de ménage lui aussi enfant est une des solutions trouvées par ces enfants eux-mêmes pour continuer à exister, pour survivre. Ils auraient pu devenir des enfants « de la rue », comme ce fut le cas pour un certain nombre d'orphelins. Ou alors ils auraient pu, comme un autre groupe d'enfants, parvenir à s'intégrer dans une famille d'accueil, voire à y appartenir. Soutenir l'initiative propre à ces enfants de vivre dans un ménage d'enfants, c'est, comme l'indique le CAFOD³ (2010, p. 21), une façon dynamique « de soigner ce mal de la dés-appartenance ». Il s'agit ici d'« approches spontanées qui ont proposé, dès 1994, les premiers repères pour les survivants, cela en dehors de toute initiative des professionnels de santé mentale ». Ce phénomène de ménages d'enfants constitue une réplique de créativité là où l'anéantissement de l'autre obscurcit l'avenir ! On rejoint ainsi un point central ressortant de nos données, qu'il s'agit de rappeler et de transmettre : nos témoins, en particulier les aînés chefs de ménage, ne cessent de nous indiquer combien auront été éprouvantes la création de leur ménage et la vie dans et pour lui dans les suites de l'innommable et des parcours chaotiques de chacun, et simultanément combien ils y tiennent parce qu'ils y ont engagé ce qui fait leur personne humaine.

Bibliographie

- ACORD (Association de coopération et de recherches pour le développement). 2001. Rapport final d'une étude menée non publiée, Kigali.
- CAFOD (Catholic aid agency for England and Wales). 2010. « Projet d'appui psychosocial et de cohésion des communautés au Rwanda. Soigner le trauma et accompagner le processus global de reconstruction », rapport non publié, Kigali.
- CYRULNIK, B. 2008. *Autobiographie d'un épouvantail*, Paris, Odile Jacob.
- GODARD, M.O. ; MUNYANDAMUTSA, N. ; MUTABAYIRE, S.C. ; RUTEMBESA, E. 2012. « Des groupes de soutien psychologique dans le processus de Gacaca », dans *Manuel des psychotraumatismes : Cliniques et recherches contemporaines*, Grenoble, La Pensée Sauvage.
- GOLSE, B. 1992. *Le développement affectif et intellectuel de l'enfant*, Paris, Masson.
- HOUZEL, D. 2009. « Les axes de la parentalité », *Rhizome*, 37, 4-8.
- KAYITESI, B. 2009. *Demain ma vie. Enfants chefs de famille dans le Rwanda d'après*, Paris, Laurence Teper.

3. Catholic aid agency for England and Wales.

- MÉTRAUX, J. 1997. « Aux temps de la survie, le droit au silence », *Revue médicale de la Suisse romande*, vol. 117, 419-423.
- MILLER, D.E. ; MILLER, L.T. ; AOCM (Association des orphelins chefs de ménages). 2004. *Orphans of the Rwandan Genocide*, University of Californy, Pasadena.
- MUNYANDAMUTSA, N. 2001. *Questions du sens et des repères dans le traumatisme psychique, réflexions autour de l'observation clinique d'enfants et d'adolescents survivants du génocide rwandais de 1994*, Genève, Médecine & Hygiène.
- UWERA, K.C. ; BRACKELAIRE, J.L. 2011. « Ménages d'enfants sans parents au Rwanda. (Re)création d'une structure familiale après le génocide perpétré contre les Tutsis ? », *Cahiers de psychologie clinique*, 37, 11-47.
- WAINTRATER, R. 2009. « La filiation abolie. In Rwanda quinze ans après. Penser et écrire l'histoire du génocide des Tutsis », *Revue d'histoire de la Shoah*, 190, 418.
- WINNICOTT, D.W. 1965. *La famille suffisamment bonne*, Paris, Payot, 2010.

SIBLINGS IN « CHILD-HEADED » HOUSEHOLDS OF CHILDREN IN RWANDA AFTER THE GENOCIDE

ABSTRACT

The “child headed households” phenomenon in Rwanda appeared after the genocide committed against the Tutsi that shook to the core both family structure and social organization. Some children were thus brought to live in parentless households. Most of these households were headed by another slightly older child considered to be parent and elder brother/sister. How do those new kinds of family work? What role and position does each member of the sibling group adopt? The present article presents the results of a study based on life story approach interviews involving 16 participants. Qualitative analysis of these interviews reveals the role played by the eldest siblings and the way in which the group creates a new family structure, seeking to mitigate the suffering of parental loss and providing valuable psychological support for the protagonists.

KEYWORDS

Genocide, Tutsi, children, siblings, role of the eldest.